



www.mtaterre.fr Le site d'une génération qui se bouge !

Comment je peux travailler dans l'environnement ? (Najib, 17ans)

Qu'est ce que je peux faire pour être moins... « polluant » ? (Romain, 15ans)

C'est quoi l'effet de serre ? (Hélène, 12ans)

... c'est à Hélène, Romain, Najib et à tous les autres que le site « **M ta Terre** » s'adresse.

Parce qu'entre 12 et 18 ans, on se soucie de l'environnement sans vraiment savoir quoi faire, l'ADEME met à disposition de cette large tranche d'âge un site pour les informer et les aider à rendre leur quotidien plus...durable.

« **M ta Terre** » emprunte les codes de cette génération pour proposer une information « vivante » liées au respect de son environnement.

www.mtaterre.fr, à vous de voir mais... c'est bien !

« **M ta Terre** » traite de sujets de fond inévitables comme « Le changement climatique » ou « Le développement durable » mais pas que !

C'est un site qui bouge...

« **M ta Terre** » propose des vidéos et des animations en tout genre comme:

- « C'est tout vert », les gestes du quotidien pour l'environnement
- « Les Apprentis Z'écolos », l'impact des produits sur l'environnement

Mais surtout, point d'entrée incontournable du site, « **M ta Terre** » apporte son lot de pubs, de reportages et de programmes courts, parfois déjantés, souvent surprenants.

C'est un site qui se pose aussi...

Chaque mois « **M ta Terre** » anime un dossier selon l'envie des internautes.

« C chaud », c'est le nom de cette rubrique mensuelle, propose un premier sujet sur l'impact du jean sur l'environnement... parce que même propre, un jean n'est pas « clean »!

D'autres contenus, plus courts, traitent des « bonnes » idées, des « bons » gestes, des « bons » conseils parce que tout est « bon » à prendre dans le développement durable.

www.mtaterre.fr est en ligne dès aujourd'hui

Relations presse ADEME

Lowestratés - 01 40 41 55 01 servicedepresseademe@lowestratés.com



L'ADEME en bref

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire et du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Elle participe à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. L'agence met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public et les aide à financer des projets dans cinq domaines (la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit) et à progresser dans leurs démarches de développement durable. www.ademe.fr